

Burundi : L'opposition radicale en exil enclenche la machine à perdre...

@rib News, 22/04/2016 CNARED : VA-T-ON VERS UN CHANGEMENT DE LEADERSHIP ? Par Albanel Simpemuka
 Dans les milieux proches du CNARED, on observe un branle-bas, comme à la veille d'un événement : probable redémarrage des négociations avec le pouvoir auto-proclamé de Bujumbura ? Oui. Possible changement du leadership. Egalement. Devant cette double éventualité, un certain nombre de questions se posent. Est-il opportun, au regard des échéances en vue, de changer la direction de la plate-forme citoyenne de l'opposition ? Si la mesure s'imposait, qui serait le mieux indiqué pour succéder à Léonard Nyangoma ? Sylvestre Ntibantunganya ? Onésime Nduwimana ? Jean Minani ? Ou Nyangoma lui-même ?

I. De l'opportunité de changer la direction du CNARED De source bien informée, certains cadres du CNARED, notamment les frondeurs, croyaient que le pouvoir de Nkurunziza allait s'effondrer rapidement sous les coups de boutoir croisés de la communauté internationale et des opposants burundais. Pour eux, il fallait juste mettre en place un gouvernement en exil, récupérer la légitimité internationale et, sans tarder, montrer la sortie à Nkurunziza et aux siens. Mettre sur pied une rébellion ? Non, ce n'était pas nécessaire. Il fallait et il suffisait que les Blancs tonnent, montrent les dents, profèrent des menaces, pour que, la tête basse, Nkurunziza sorte de scène. Un règlement d'ordre intérieur pour le mouvement ? Pas la peine ? Ce sont là des choses pour le long terme, au plus pour le moyen terme. Car, la victoire, dans leur entendement, c'était dans le court terme ! Cruelles illusions ! Les gens lucides avaient beau plaider pour la nécessité d'un cadre réglementaire, certains freinaient de toutes leurs forces. Jusqu'à ce qu'ils se rendent à l'évidence : le temps pour faire cuire un œuf ne suffit pas pour changer un pouvoir vieux de dix ans ! Ils finirent donc par accepter le règlement, en prenant soin d'assigner aux instances du mouvement un mandat de neuf mois. La bougeotte, l'instabilité programmées. Eh oui : 31 juillet 2015- 30 avril 2016, voilà déjà neuf mois que le CNARED a été créé ! « Allons déjà aux élections pour changer les instances dirigeantes, c'est-à-dire essentiellement le comité exécutif. Car, au CNARED, on ne badine pas avec les mandats ! » Seulement voilà, il y a un petit problème juridique : le règlement d'ordre intérieur du CNARED a été signé le 25 février 2016. A partir de quand doit-il s'appliquer ? A partir de la date de sa signature, logiquement. A partir de quand doit-on compter le mandat de l'équipe dirigeant en place ? Pour certains, c'est depuis sa prise de fonction, pour d'autres depuis la mise en place du règlement intérieur. La difficulté de la première option est que les instances se sont mises en place progressivement et qu'en toute rigueur la date de création n'est pas exactement la date de prise de fonction de tous les titulaires de postes. L'autre difficulté réside dans le principe juridique universel de la non-rétroactivité de la loi. Quand une règle nouvelle entre en vigueur, doit-elle s'appliquer à des faits et actes juridiques antérieurs à elle ? La réponse générale est non, car la loi dispose pour l'avenir et n'a pas d'effet rétroactif. Les juristes nous disent que nul ne peut être jugé qu'en vertu d'une loi établie et promulguée antérieurement à l'acte et légalement appliquée. Certes, certaines lois peuvent être rétro-actives, mais cela doit être explicitement énoncé. Ce qui n'est pas le cas en l'occurrence. Dans la logique de non rétro-activité, on devrait compter la durée du mandat à partir du 25 février 2016. Une autre circonstance rend inopportune la mise en place d'instances nouvelles : l'approche de la reprise des négociations, à Arusha, début mai 2016. Est-il judicieux, est-il responsable de changer de leadership, juste au moment où elles vont redémarrer ? Lors de la rencontre d'Entebbe, le 25 décembre 2015, le CNARED a présenté un visage. Son président a prononcé un brillant discours, unanimement applaudi. Il a réussi à assurer à son mouvement une représentativité maximale, en formant une délégation équilibrée, ce qui n'allait pas de soi ; Il a l'expérience des négociations. En cette matière, faut-il changer une équipe qui gagne ? Qui sait, peut-être que le CNARED peut trouver mieux. Et les candidats ne manquent pas, qui piaffent d'impatience. II. Qui devrait remplacer Nyangoma ? Trois noms reviennent avec insistance : Onésime Nduwimana, Jean Minani et Sylvestre Ntibantunganya. Le critique de Jean Minani lui reprochent sa cohabitation avec le CNDD-FDD. Tard venu au FRODEBU, il devait consacrer sa scission. Est-ce donc par conviction ou par dépit qu'il est dans le CNARED ? Est-il là pour servir ou se servir du mouvement, se recycler et trouver un tremplin pour rebondir ? Jean Minani, président du CNARED ? Pourquoi pas ? Mais, la mémoire est têtue. N'est-ce pas Minani, de connivence avec Domitien Ndayizeye, qui avait modifié clandestinement le projet d'accord d'Arusha. Pour des acquis personnels ! Gare à la récidive ! Et puis il y a cette malheureuse candidature aux présidentielles de 2015, aux côtés de Nkurunziza. Le passé peut nous poursuivre comme une ombre sombre. Et puis il y a Sylvestre Ntibantunganya. L'ancien président Ntibantunganya est un homme ouvert, intelligent, bon analyste des situations, assez froid dans l'approche des problèmes. Il a le verbe clair et nourrit des ambitions pour son pays, le Burundi. Sur son site officiel : <http://www.ntiba.com/index.php/component/tags/tag/3-sylvestre-ntibantunganya>, on lit : « Sylvestre Ntibantunganya, pourrait être défini comme un homme politique burundais, qui aime le travail bien fait, prône l'honnêteté et le respect mutuel dans la vie sociale et/ ou politique, hostile à toute forme de malversations et de mauvaise gestion des biens publics et qui privilégie ou conseille le dialogue comme méthode de règlement des différends politiques, d'ordre social ou au niveau des relations internationales. C'est peut-être la raison qui pousse certains à le qualifier de « homme de compromis » et que, au cours des dernières années, il a été sollicité dans des actions de médiation. » Pourtant, ses critiques sont d'un avis contraire : Un des plus graves reproches faits à Ntibantunganya est d'avoir, comme président de la République, lancé des mandats d'arrêt internationaux auprès de l'organisation Interpol (Police) contre ses anciens compagnons de lutte qui animaient la rébellion dans les années 90. Et d'avoir envoyé régulièrement des missions de déstabilisation à l'Est du Zaïre (actuel RDC), avec des sommes d'argent, en vue de corrompre les autorités administratives, militaires et de renseignement, pour arrêter ou éliminer physiquement ses anciens compagnons. D'avoir également combattu la radio Radio

démocratie-ljwi ry’Abanyagihugu, par les brouillages répétés, jusqu’à la diaboliser, la traiter de média de la haine et à inciter l’UNESCO à la traiter comme telle. Mais, hélas pour Ntiba, le Directeur Général de l’Unesco, Federico Mayor déclarera que la Radio Démocratie est une radio qui travaille bien… Enfin, les critiques hostiles à Ntibantunganya stigmatisent son opportunisme. Alors que les opposants regroupés dans l’ADC- IKIBIRI réclamaient de réelles conditions de transparence en tirant les conséquences de la fraude de 2010, Ntibantunganya, peu regardant, avait quand même présenté sa candidature aux élections présidentielles de 2015, aux côtés Pierre Nkurunziza (CNDD-FDD). Tout ce qu’il demandait, c’était un report de calendrier. Ntibantunganya, pourtant membre du FRODEBU, s’était présenté comme Indépendant. Après avoir finalement retiré sa candidature, il se disait néanmoins prêt à siéger au Sénat. « Je pourrais refuser de siéger au Sénat au regard des circonstances actuelles, mais par respect pour la Constitution, j’assumerai ces fonctions », affirmait-il. (Voir Arib. Nouvelles locales du 24 juillet 2015). Son slogan : Girijambo pourrait-il devenir, les prochains jours, un parti politique ? En tout cas, un moment suspendu du parti Sahwanya-FRODEBU, en juillet 2007, il avait été réhabilité en mars 2008. L’on se demande néanmoins s’il est encore vraiment membre du parti Sahwanya-FRODEBU ou si, comme disait quelqu’un : « Il n’y a pas de place pour deux caïmans mâles dans le même marigot » ? Là encore, le passé apporte un témoignage brouillé, que seule la méthode Coué et l’illusion que sait si bien créer l’ambition, peuvent faire espérer un destin non froissé. Comme homme politique, Ntibantunganya, trop confiant dans la magie de son verbe, a souvent adopté une posture de rapprochement avec ses adversaires les plus farouches, avec comme résultat l’échec, l’humiliation, et le divorce avec ses compagnons, qui, déçus et se sentant trahis, gardent de lui des souvenirs plutôt amers. Guettant la moindre occasion pour tester sa popularité, Ntibantunganya reste en butte à la réputation d’un homme aux ambitions égoïstes, voire narcissiques, d’un politicien opportuniste, traître et qui n’est l’ami que de lui-même. Enfin il y a Onésime Nduwimana. Un des frondeurs qui ont claqué la porte du CNDD-FDD. Selon toute vraisemblance, c’est le cheval de Troie de Nkurunziza au CNARED. A tout le moins il a un agenda caché au sein du mouvement. En effet, selon un article paru le vendredi 15 avril 2016 sur le site Bujumbura news[1], il aurait fait partie d’une délégation qui a rencontré secrètement, en janvier à Helsinki en Finlande, une délégation du régime de Nkurunziza. L’auteur de l’article écrit : « En face, il y avait ceux qui se disaient représentants de l’opposition étaient présents : - Onésime NDUWIMANA, chef de délégation ; - Dr Jean Minani ; - Maître NYAMOYA ; - L’ancien président NTIBANTUNGANYA Sylvestre - Kanyange Génèviève ; - Deux autres quidams accompagnaient la délégation. » Et l’auteur de poursuivre : « Le problème réside en ce que ces gens appartiennent à une organisation politique, en l’occurrence le CNARED-GIRITEKA, et ont rencontré les hommes du régime sans aucun mandat des instances dirigeantes de l’organisation à laquelle ils appartiennent. De surcroît, ils n’ont même pas fait un compte-rendu quelconque de leurs discussions aux dirigeants de la direction. » A notre connaissance, les intéressés n’ont pas démenti, persuadés sans doute que l’auteur de l’article détient des preuves accablantes dont la publication le discréditerait jusqu’au ridicule. Conclusion Il est évident que le renouvellement des instances du CNARED qui est annoncé n’est pas « légal » au regard du principe de non rétroactivité de la loi et, par analogie, des règles. Il n’est pas non plus opportun, au regard des négociations qui se profilent à l’horizon et qui exigent de la sérénité, de la cohésion et beaucoup de sens de responsabilité. Ce d’autant plus que ceux qui s’agitent le plus, et qui semblent avoir un agenda caché, sieurs Jean Minani, Onésime Nduwimana et Sylvestre Ntibantunganya, ne sont pas des modèles de stabilité, de fidélité et de probité politiques. Ces messieurs feront-ils dire au sujet du CNARED que « Pour une passoire, c'est n'est pas un défaut d'avoir des trous. » ?

[1] Voir : <http://agencebujanews.blogspot.com/2016/04/nduwimana-onesime-sur-le-chemin-du.html>.